

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUÉBEC, JEUDI 27 JANVIER, 1859.

No. 41.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— PRIME. — Ceux qui nous obtiendront cinq abonnés payant d'avance, recevront gratis, *L'Observateur* pendant un an.

LES PATRIOTES.

CHAPITRE III (*)

LE TRAITÉ.

(Suite.)

Peuples, former une sainte alliance
Et donner-vous la main.
(Béranger.)

La colère du cocher était un stimulant de plus aux espiègleries des gamins.

Au plus beau de la lutte, la porte de la maison devant laquelle stationnait la voiture s'ouvrit tout-à-coup. Un domestique parut. Il ordonna au cocher de faire approcher la voiture. Devinant que la scène allait changer les gamins abandonnèrent à l'instant la voiture. Au tintamare effrayant succéda un demi-silence interrompu par les chuchotements des curieux et les saillies des gamins.

Le cocher respira, et vint placer glorieusement la voiture à l'endroit indiqué. Un instant après, le même domestique qui avait fait approcher la voiture, reparut. Une jeune fille élégamment mise le suivait. Le domestique s'empressa de dégraisser les peaux de balle, et la jeune fille se plaça dans la voiture. Le domestique rabattit les robes de balle; examina rapidement si tout était en ordre, se plaça derrière le siège de la voiture, se croisa les bras à la Napoléon, ordonna au cocher de faire claquer le fouet et la voiture glissa rapide sur la neige.

Nous laisserons les gamins, les curieux et les commères commenter l'arrivée et le départ de la voiture et nous la suivrons à distance. Pour ne pas impatienter le lecteur nous dirons que cette voiture appartenait à miss Flora Hammett; que les chevaux étaient les mêmes qui six mois auparavant étaient passés rapides comme des flèches devant la maison de l'épicier Morand; que la maison

devant laquelle la voiture était demeurée pendant près d'une heure était celle de madame Boncœur; et qu'enfin la jeune fille que nous avons vu prendre place dans la voiture était mademoiselle Angeline.

Par quel hasard, avait-elle à ses ordres un riche équipage? En vertu de quel droit la fille d'un ouvrier Canadien-Français remplacait-elle l'héritière d'un Anglo-Saxon? Où se dirigeait-elle? Pourquoi était-elle seule? Entreprenait-elle un long voyage, une excursion à la campagne, ou une simple promenade? Quel était le but de cette sortie? Questions irritantes que, malgré tout leur verbiage, les commères du quartier ne purent résoudre. Les *pourquoi*, les *comment*, les *parce que*, les *on dit* virent inutilement à leur secours; elle ne putent qu'entasser suppositions sur suppositions.

Si la vérité leur échappait, la calomnie ne leur faisait point défaut. Vexées de voir qu'Angeline ne leur rendait point compte de ses actions, elles se vengeaient en la calomniant. Aussi, chaque langue de commère devenant un moulin à paroles, les bruits les plus absurdes et les plus mensongers circulèrent dans le canton. L'honneur d'Angeline fut pesé, évalué et jugé. Le lecteur connaîtra, bientôt, la valeur de ce jugement.

A continuer.

CORPORATION.

La séance de vendredi dernier a prouvé qu'à part trois ou quatre honorables exceptions, le Conseil-de-Ville de Québec est composé d'hommes de l'espèce la plus rampante. Le pire de tous est John Henry. Il est guère possible de voir un être aussi stupide et aussi grossier. C'est lui qui fait la loi dans le Conseil-de-Ville et quand il insulte un homme de la respectabilité de monsieur Shaw, on n'entend pour l'arrêter que la voix nasillarde du petit L'ANGE VAIN qui répète d'un ton craintif et piteux : Orrrrrrider !

Voilà tout.

Mais qu'un autre conseiller ose parler plus fortement que d'habitude, vous voyez immédiatement son Honneur et tous ses petits s'écrier que l'audacieux n'est pas dans l'ordre !

A cette admirable séance le rapport du comité choisi pour former les comités a été adopté après beaucoup de bavardage de part et d'autre.

C'est toujours la même clique qui est

placée dans les plus importants comités : Hull est dans celui des finances ; Gauvreau dans celui du ciment (c'est naturel ! je lui z'ai dit !) Aulette, dans celui des marchés et ainsi de suite. Il n'y a que ce pauvre docteur Roussseau qui ne se trouve que dans la comité de la lune (comité de santé). On ne prévoyait pas une pareille injustice, le docteur devrait protester, ne fut-ce que pour se venger de ses collègues qui voulaient, à la dernière séance, faire de lui un sot.

Monsieur Fortin a proposé la résolution suivante qui fut adoptée *unanimentement* et pour cause !

“ Que Son Honneur le maire et les membres de la cité soient invités à voter sous toutes les formes possibles et dans toutes les occasions qui se présenteront, contre Outaouais, comme siège du gouvernement de cette province d'accord avec le vote de la chambre, du 28 juillet 1858. ”

Pendant la lecture de cette motion, L'ANGE VAIN est devenu *lipide* ! Pourquoi aussi obliger un homme à voter en faveur de Québec, quand cet homme a voté deux fois pour Outaouais !

Le docteur Tourangeau n'a pu réussir à faire reviser les listes des voteurs ! Le petit L'ANGE VAIN étant déterminé à repousser tout ce qui déjoue ses intrigues a déclaré que monsieur Tourangeau n'était point dans l'ordre en proposant de rendre justice aux voteurs qu'on a privés du droit de vote ! “ On le z'éprouve le nouveaux conseillers ” a dit d'un air stupide le conseiller Gauvreau ! Voilà longtemps qu'il n'est plus éprouvé lui, mais *réprouvé* !

Les conseillers ont adopté le rapport du comité des chemins recommandant d'accepter l'offre de messieurs Symes et compagnie qui donnent à la Corporation £500 pour que la rue Champlain soit élargie vis-à-vis leur propriété.

Nous allons oublier de dire que maître George Hull a déclaré que lui seul avait procuré à la Corporation plus d'argent que tous les autres conseillers ensemble !

Il a eu aussi l'impudence de dire que celui qui ne pouvait payer ses cotisations arriérées depuis deux ans méritait qu'un autre capable de payer les cotisations (qu'il plaira à George Hull et ses pareils d'imposer) eût sa propriété ! Vraiment, Québec possède dans la Corporation une ménagerie de bêtes sinon plus curieuses du moins plus *bêtes* que toutes les bêtes de Guibault !

A la séance d'hier soir, l'élection du pro-

(*) Voir le numéro 40.